

## VIE DES SOCIETES

300306



**SARL CMBATI-CONCEPT**  
Société À Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €  
Siège social : 8 Lot, Campagne Rocantine  
Liaudit Moricaud Sud  
84420 PIOLENC  
RCS AVIGNON 895 309 870

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 26/04/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 3 000 € pour le porter à la somme de 5 880 € divisé en 588 parts de 10 euros chacune. Aux termes du même PV, l'associé unique a nommé gérant Monsieur Lorenzo MANCINI demeurant 84420 PIOLENC, 80 Rue P et J Goubert en remplacement de Monsieur Cédric MANCINI, gérant démissionnaire. En conséquence, les statuts ont été modifiés. Inscription modificative au RCS d'AVIGNON. Pour avis, la Gérance

## ANNONCES LEGALES

300060



PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

## AVIS D'UNE NOUVELLE ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté préfectoral du 9 mai 2023, il sera procédé, sur le territoire de la commune Bollène, à des enquêtes publiques conjointes complémentaires préalables à la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet et à l'instauration de servitudes d'utilité publiques, en vue des aménagements et travaux publics de protection de la ville de Bollène contre les crues du Lez d'occurrence 1/90 et avec une protection contre la crue centennale en amont de la zone urbaine.

Ces enquêtes publiques se dérouleront en mairie Bollène - Place Henri Reynaud de la Gardette - CS40207 - 84505 BOLLENE cedex - siège des enquêtes publiques, pendant 32 jours consécutifs, du mardi 6 juin 2023 à 9 heures au vendredi 7 juillet 2023 à 17h.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez - Espace Germain Aubert - 17D, rue de Tourville - 84600 VALREAS - 04.90.35.60.55 - www.infos@smbvl.net

Dès publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, les dossiers d'enquêtes publiques conjointes complémentaires sont communicables à toute personne qui en fera la demande et, à ses frais, auprès de la Préfète de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légimité - Service des relations avec les collectivités territoriales - Pôle affaires générales et foncières - 84905 AVIGNON cedex) Tel : 04.88.17.82.24

Monsieur Michel DU CREST, conseiller juridique, management et ressources humaines est désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jean-Marie PATTY, ingénieur territorial à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée des enquêtes, les dossiers d'enquête sur support papier seront déposés en mairie de Bollène - Place Henri Reynaud de la Gardette - CS40207 - 84505 BOLLENE cedex afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Les dossiers seront en outre consultables sur :

- le poste informatique mis à la disposition du public en accès gratuit à la mairie de Bollène à l'adresse susvisée.

- le site du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (www.smbvl.fr)

- le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr / Rubriques Publications / Enquêtes publiques / BOLLENE - Protection de la ville de Bollène contre une crue du Lez - Enquêtes complémentaires).

Le public pourra consigner ses observations et propositions par écrit sur chacun des registres d'enquêtes ouverts à cet effet à la mairie (Place Henri Reynaud de la Gardette) ou les adresser par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Bollène - Place Henri Reynaud de la Gardette - CS40207 - 84505 BOLLENE cedex.

Il pourra également les adresser au commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mail suivante : pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr en précisant bien l'objet de l'enquête ci-après «BOLLENE - Protection de la ville de Bollène contre une crue du Lez - Enquêtes complémentaires ». Elles seront consultables sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr / Enquêtes publiques / BOLLENE - Protection de la ville de Bollène contre une crue du Lez - Enquêtes complémentaires) où elles seront publiées dans les meilleurs délais.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites et orales reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences seront consultables en Mairie de Bollène - Place Henri Reynaud de la Gardette - CS40207 - 84505 BOLLENE cedex

Seules les observations parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Bollène - Place Henri Reynaud de la Gardette - 84500 BOLLENE aux dates et heures ci-après :

- le mardi 6 juin 2023 de 9h à 12h
- le mercredi 28 juin 2023 de 14h à 17h
- le vendredi 7 juillet 2023 de 14h à 17h

A l'issue des enquêtes complémentaires conjointes, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pour chacune des enquêtes publiques complémentaires pourront être consultées, pendant un délai d'un an, en mairie de Bollène à l'adresse sus-visée, à la préfecture de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légimité - Service collectivités territoriales - Pôle affaires générales et foncières) ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse (https://vaucluse.gouv.fr).

Cet avis est également publié en vue de l'application des articles L.311-1, L.311-2 et L.311-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ci-après reproduits :

« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation ».

« Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. »

« Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils seront déchu de tous droits à indemnité ».

Sous réserve des résultats de l'enquête publique et au vu des rapports et conclusions du commissaire enquêteur, la préfète de Vaucluse et la Préfète de la Drôme pourront statuer par arrêté sur la cessibilité des parcelles et sur l'instauration de servitudes d'utilité publique de sur-inondation.

Avignon, le 9 mai 2023  
Pour la Préfète, et par délégation  
Le Sous-Préfète de Carpentras  
SIGNÉ : Bernard ROUDIL

297793



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 06 avril 2023, la préfète de Vaucluse a prescrit et organisé pour le compte de la commune d'Avignon, une enquête publique relative à une demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) d'environ 153 hectares sur la commune d'Avignon.

Cette enquête publique, d'une durée de trente jours consécutifs, se déroulera du 11 mai 2023 à 09h00 au 9 juin 2023 à 16h00 inclus.

Les informations concernant ce projet pourront être demandées auprès de la mairie d'Avignon - Pôle Paysages Urbains - Département Habitat, Urbanisme et Écologie Urbaine 20, rue Roi René 84 000 Avignon (Lucie.GIARD@mairie-avignon.com).

Afin que chacun puisse en prendre connaissance, un dossier et un registre d'enquête publique seront déposés pendant la durée de l'enquête publique en mairie de quartier de Montfavet 8, square des Cigales 84045 Avignon du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (jours ouvrables).

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Monsieur le Commissaire Enquêteur - Dossier de création d'une ZAP - Mairie de quartier de Montfavet 8, square des Cigales 84045 Avignon Cedex 09, ou par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-sea@vaucluse.gouv.fr.

Monsieur Alain de CHANTERAC, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public les jours suivants :

Permanences	Mairie de quartier de Montfavet
A l'ouverture de l'enquête le jeudi 11 mai 2023	9h00 - 12h00
mercredi 17 mai 2023	9h00 - 12h00
mercredi 24 mai 2023	9h00 - 12h00
A la clôture de l'enquête le vendredi 9 juin 2023	14h00 à 16h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête publique et de l'ensemble du dossier sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse https://www.vaucluse.gouv.fr.

Cette consultation pourra également se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en mairie de quartier de Montfavet aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, en mairie de quartier de Montfavet, en préfecture de Vaucluse (direction départementale des territoires de Vaucluse, service économie agricole) et sur le site internet des services de l'Etat en Vaucluse. La préfète de Vaucluse, après avoir recueilli l'avis du conseil municipal d'Avignon, pourra accorder ou refuser la demande de création d'une zone agricole protégée (ZAP) sur la commune d'Avignon, par arrêté préfectoral.

## APPEL D'OFFRES

300438

## FNS SIMPLIFIE AVIS DE MARCHÉ

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Mairie des Taillades  
Type de Numéro national d'identification : SIRET  
N° National d'identification : 21840131300018  
Code Postal : 84300  
Ville : LES TAILLADES Cedex  
Groupement de commandes : Non

### SECTION 2 : COMMUNICATION

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/938019

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :

Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non  
Contact : DUMONTEIL Sandrine  
email : dgs@lestaillasses.fr  
Tél : +33 490710998

### SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte  
Condition de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :  
Se conformer aux CCAP, CCTP et règlement de la consultation  
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :  
Se conformer aux CCAP, CCTP et règlement de la consultation  
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :  
Se conformer aux CCAP, CCTP et règlement de la consultation  
Technique d'achat : Sans objet  
Date et heure limites de réception des plis : 09 Juin 2023 à 12:00  
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée  
Réduction du nombre de candidats : Non  
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :  
Oui  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non  
Critères d'attribution :  
1-Prix des prestations = pondération 60.0  
2-Valeur technique = pondération 40.0

### SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché : CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL  
CPV - Objet principal : 45215222.  
Type de marché : Travaux  
Description succincte du marché : Bâtiment destiné aux services techniques avec des espaces Atelier-Garage-Bureau-Salle de repos-Stockage  
Lieu principal d'exécution du marché : Allée du Moulin 84300 LES TAILLADES  
Durée du marché (en mois) : 10  
La consultation comporte des tranches : Non  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non  
Marché alloué : Oui  
Mots descripteurs : Ouvrage d'infrastructure.

### SECTION 5 : LOTS

Description du lot n° 1 :  
VRD et ESPACES VERTS  
Mots descripteurs : Espaces verts, Voirie et réseaux divers, Terrassement,

300040



CAPITAL SOCIAL

Dénomination : ATM MAINTENANCE. Forme : SARL. Siège social : 43 IMPASSE DES PAQUERETTES, 84450 JONQUERETTES. 504335647 RCS d'Avignon Aux termes d'une décision en date du 27 mars 2023, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 6000 euros à 3000 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.. Mention sera portée au RCS d'Avignon

300119

LBPJ SAS au capital de 1 000 €Siège social : Quartier Jonquier et Morelles Zone Artisanale 84850 CAMARET-SUR-AIGUES 877 952 259 RCS AVIGNON Par AGO du 21.04.2023, M. Jérôme ANDRIEUX, demeurant 92 A Faubourg des Tapis - 26790 TULETTE a été nommé président de la société à compter du même jour, en remplacement de M. Benoist DESFONDS, démissionnaire.

867656



NOUVEL OUTIL de dématérialisation pour vos appels d'offres

**ACHETEURS PUBLICS, OPTEZ POUR**  
[www.laprovencemarchespublics.com](http://www.laprovencemarchespublics.com)

pour améliorer la qualité & la compétitivité de vos offres.

UNE SOLUTION 100% EFFICACE :

- Ergonomique
- Simple d'utilisation
- Assistance rédactionnelle
- Sécurise & facilite vos procédures et échanges



Contact : Frédéric Landercy  
04 91 84 46 45 - Flandercy@laprovence-medias.fr